

**TABLEAU B (extrait)—Suite.**

Nos des Subdiv.	NATURE DES DÉPENSES.	CRÉDITS ALLOUÉS.
	<i>Report</i> .....	147,674 7
	Allocation pour abonnement annuel d'un canot aux prêtres d'Anaa.....	720 »
	Non valeurs et dégrèvements.....	2,000 »
	Secours.....	1,130 »
	Frais de justice et de procédure.....	4,500 »
	Avance à la caisse agricole.....	mémoire.
	Encouragement à l'agriculture et à l'industrie, frais d'Exposition, etc.....	mémoire.
	Subvention à la caisse de l'immigration.....	mémoire.
	Subvention au budget du service indigène pour insuffisance de ressources.....	24,000 »
	Dépense pour la fête locale.....	5,000 »
	Subvention à la Société d'acclimatation.....	10,000 »
	Dépenses imprévues.....	15,675 26
	<b>TOTAL de l'article 1<sup>er</sup></b> .....	<b>210,700 »</b>
	<b>Article 2. — Travaux et approvisionnements.</b>	
1	Ponts et Chaussées.....	258,500 »
2	Arsenal.....	51,850 »
3	Autres travaux.....	2,500 »
	<b>TOTAL de l'article 2 (somme ronde)</b> ....	<b>312,850 »</b>
	<b>Article 3. — Fonds de dépenses diverses</b>	
	Mis à la disposition du Commandant Commissaire de la Répu- blique pour dons et cadeaux et dont il a seul la distribution..	3,800 »
	<b>Art. 4. — Dépenses des Exercices clos</b> .....	mémoire.
	<b>Art. 5. — Dépenses d'ordre.</b>	
	Frais de dépôt et de garde des poudres des particuliers, etc....	mémoire.
	<i>Récapitulation du chapitre 2. — Matériel.</i>	
	Article 1 <sup>er</sup> . — Dépenses diverses.....	210,700 »
	— 2. — Travaux et approvisionnements ...	312,850 »
	— 3. — Fonds à la disposition du Comman- dant.....	3,800 »
	— 4. — Dépenses des Exercices clos.....	mémoire.
	— 5. — Dépenses d'ordre.....	mémoire.
	<b>TOTAL du chapitre 2. — Matériel</b> ...	<b>527,350 »</b>
	<b>RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.</b>	
	Chapitre 1 <sup>er</sup> . — Personnel.....	401,650 »
	— 2. — Matériel.....	527,350 »
	<b>Total général des dépenses</b> ....	<b>929,000 »</b>
	<b>Arrêté à la somme de neuf cent vingt-neuf mille francs.</b>	
	Papeete, le 21 novembre 1877.	
	<i>L'Ordonnateur p. i. f. f. de Directeur de l'Intérieur,</i> Signé : E. LATTY.	
	Approuvé pour être annexé à notre arrêté de ce jour.	
	Papeete, le 21 novembre 1877.	
	<i>Le Contre-Amiral commandant en chef,</i> Signé : SERRE.	